

Paris, le 4 mars 2013

## **Modalités de mise à disposition ou de consultation des informations relatives à l'Assemblée générale mixte du 30 avril 2013**

L'Assemblée générale mixte des actionnaires de Vivendi se tiendra le mardi 30 avril 2013, à 15h30, au Carrousel du Louvre - Salle Delorme 99, rue de Rivoli – 75001 PARIS.

L'avis préalable de réunion comportant l'ordre du jour et le texte des résolutions présentés par le Directoire, est publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires de ce jour.

Les modalités de participation et de vote à cette assemblée figurent dans le même avis.

Les documents et renseignements relatifs à cette assemblée seront tenus à la disposition des actionnaires dans les conditions législatives et réglementaires. Les informations visées à l'article R. 225-73 du Code de commerce seront consultables sur le site internet de Vivendi à l'adresse suivante : <http://www.vivendi.com/assemblee-generale>